

Gilbert Flament



Merci Jean Louis et Bonsoir à Tous.

Le secteur "Enfance-Jeunesse" est l'un de ceux où l'intervention municipale a pris le plus de retard. L'effort à effectuer est important. Et nous n'avons pas le temps, dans ce court exposé de présenter tout ce que nous mettrons en œuvre.

Aussi, je vais me limiter à quelques priorités et vous renvoyer à notre livre - projet ou à la discussion de tout à l'heure pour plus de détails.

Tout d'abord, je souhaite rappeler que nous avons travaillé depuis plus de 3 ans sur ces propositions que nous les avons affinées, récemment dans un groupe de travail que, j'ai plaisir à animer et qui comprend

Magali Bourdier



Véronique Neveu



Albert Smirou.



Tous travaillent ou ont travaillé dans ce secteur et ont choisi de mettre leur expérience au service des enfants et des parents ablonais.

Alors, voici nos priorités

Dès la rentrée scolaire 2008, nous créerons le **service municipal de l'enfance, de la jeunesse de la vie scolaire** qui regroupera l'ensemble des activités existantes (crèche familiale, halte garderie, centre de loisirs, accueil périscolaire).

Quand il s'agit d'enfants, il est de coutume de parler en tranche d'âge des plus petits au plus grands.

Commençons par les tout-petits (3 mois/4 ans) !

Le nombre de places offertes dans les modes d'accueil est insuffisant. Nous réinstallerons la Crèche multi - accueil "Bout d'choux" en centre ville afin d'améliorer la capacité et la qualité du service.

Nous nous engageons :

- à participer aux commissions d'attribution des places en crèches.
- d'établir des critères de priorité, de les rendre publiques afin que chaque parent dispose des moyens de connaître les raisons de la décision prise qu'elle soit positive ou négative.
- à tout faire pour permettre aux familles de bénéficier des 24 berceaux autorisés à la crèche familiale.
- à ouvrir d'un lieu d'information et d'échanges en direction des familles et des assistantes maternelles que l'on désigne sous le vocable de Relais Assistantes Maternelles (RAM)



Parlons ensuite des enfants (4/12 ans)

Notre proposition phare concerne l'installation d'un Centre de loisirs (au plus tard à la rentrée scolaire 2009) dans les locaux existants à côté de l'école Curie, dans des locaux en principe affectés au logement des instituteurs.

Avec la création du corps des professeurs d'école, cette obligation a disparu.

Ce bâtiment est particulièrement bien placé. A proximité des écoles, le centre de loisirs pourra accueillir les enfants de la maternelle Curie et des écoles primaires tous les matins et les soirs.

On pourra ainsi en finir avec les préfabriqués.

Il servira également le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Bien entendu, les personnes actuellement logées bénéficieront d'une offre de relogement.

Cet équipement est attendu : la municipalité sortante devait le mettre en service à la rentrée 2003.

Alors qu'il était financé à hauteur de 80%, elle a été incapable de sortir un véritable projet. Aux dernières nouvelles, il était question sur proposition du président de l'Association Familiale d'installer un préfabriqué au stade.

Nous, sur ce dossier (comme sur les autres d'ailleurs), nous avons la volonté d'aboutir et le choix de l'utilisation de locaux existant permettra de réduire le coût et les délais de réalisation.

Nous proposerons au demi - pensionnaires de bénéficier de nouveaux restaurants scolaires avec des réfectoires agrandis et insonorisés qui permettront aux enfants de profiter d'un temps de repas assurant confort et convivialité.

Enfin, nous souhaitons mettre en place une grille tarifaire plus justes. (actuellement 80% des familles paient plein tarif.)

De plus, un véritable conseil municipal des enfants sera mis en place en partenariat avec les écoles.

Les adolescents (12/18ans) et les jeunes adultes

Un espace permettant aux jeunes de mener à bien des projets à leur initiative sera proposé ainsi que les soutiens nécessaires y afférant (aide logistique, encadrement..)

Enfin, une information régulière sera menée en direction de tous les enfants et des jeunes sur l'ensemble des activités culturelles, sportives, ludiques qui leur seront destinées

Comme cela a été dit à plusieurs reprises, nous souhaitons réaliser ces équipements sans alourdir la charge financière de la collectivité.

Aussi, nous signerons un contrat "Enfance - Jeunesse" avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val de Marne afin d'obtenir les financements nécessaires à la mise en oeuvre effective de ces décisions.

La CAF finance en effet à hauteur de 40 % l'investissement et de 55 % le fonctionnement des actions inscrites dans un contrat « enfance-jeunesse »

La recherche de moyens complémentaires s'étendra à tous les partenaires possibles Conseil Général, Régional, jeunesse et Sports...

Je rappelle que le Conseil Régional avait accordé un financement à hauteur de 40 % pour la réalisation du centre de loisirs et que le conseil régional et général subventionne la création de places en crèches.



En faisant le maximum pour offrir aux enfants, aux jeunes , à leur parents de véritables services pour répondre à leurs besoins, nous serons vraiment des ablonais au service des ablonais.

Je passe maintenant la parole à Jean Noël COLLAS, qui va nous présenter nos propositions dans deux secteurs :

Les finances locales et la vie économique.

Jean Noël est cadre de banque et connu sur Ablon pour avoir contribué à la création entre autres du festival « vos voisins ont du talent »